

Historiques succincts sur le Collège du Chenit

Un texte de 1922/1924 réalisé avec l'aide de Samuel Aubert ? Ce ne serait pas impossible !

Pour le Collège scientifique du Chenit

Dès que l'industrie prend corps dans une contrée, on peut se convaincre que la population et les autorités, d'une manière générale, comprennent la nécessité de donner à la jeunesse une instruction plus complète, plus étendue que celle de l'école primaire, une instruction capable de diriger son intelligence vers des horizons plus étendus et de lui permettre de s'initier avec fruit aux divers problèmes posés par le développement général de la science et de l'industrie.

Mais ce n'est pas seulement la culture générale dont on reconnaît l'impérieuse nécessité, c'est aussi l'instruction professionnelle et technique indispensables à la formation des ouvriers capables d'assurer la prospérité d'une industrie qui doit faire vivre la population d'une localité.

Aussi dans le cours du 19^e siècle, partout dans notre pays, où l'industrie s'est implantée, on a créé des écoles de l'ordre secondaire, dites industrielles ou réales, aptes à donner aux jeunes gens l'instruction générale et spéciale dont il vient d'être question.

La Vallée de Joux et spécialement la commune du Chenit ne devait pas échapper à cette loi. En effet, dès le début du 19^e siècle et même avant, l'horlogerie y prit un développement extraordinaire et cette contrée devint un centre très important pour la fabrication des montres compliquées et de haute précision. En 1863 déjà, des citoyens éclairés reconnurent la nécessité de l'instruction secondaire et leurs efforts aboutirent à la création d'une école de ce degré, qui, pour des motifs impossibles à développer ici, eut une existence éphémère et tomba au bout de 3 ans.

Mais la question fut reprise en 1876 et dans les arguments avancés en faveur de la création d'une école industrielle et transcrits dans les procès-verbaux du Comité d'initiative, nous lisons la phrase suivante : « notre contrée doit marcher de pair au moins, si ce n'est devancer, les centres industriels parents, ce qu'elle ne peut faire qu'en offrant à toute la population, à la jeunesse entr'autre, les moyens d'acquérir toujours davantage ces connaissances variées qui, à l'aide d'écoles diverses, sont déjà devenues plus ou moins la prospérité de nombreux districts horlogers.

Cette fois, en 1876, l'initiative eut un plein succès et des efforts désintéressés de ses promoteurs naquit l'Ecole Industrielle mixte du Chenit, appelée plus tard Collège industriel et actuellement Collège scientifique. Mais les initiateurs voyaient plus loin encore et leur pensée intime était d'aboutir un jour à la création d'un enseignement technique horloger, seul capable de conserver à la contrée sa belle industrie et l'y développer. A leur point de vue, l'institution

d'une Ecole industrielle était la première étape et les deux établissements, Ecole industrielle et Ecole d'horlogerie devaient être les deux degrés de l'enseignement qu'ils envisageaient. Quelques-uns d'entre eux ont vécu assez longtemps pour voir leurs vœux exaucés et assister en 1901 à l'inauguration de l'Ecole d'horlogerie, complément nécessaire de l'Ecole industrielle, fondée en 1876.

Ainsi donc, les motifs qui ont provoqué la création d'une école secondaire dans notre commune ont été, la nécessité reconnue, il y a 60 ans déjà, de donner à la jeunesse intelligente et studieuse une culture générale plus complète que celle de l'école primaire et une instruction technique spéciale, envisagée comme une préparation à la carrière horlogère.

Dans les procès-verbaux du Comité d'initiative, il n'est pas question d'établissement donnant accès aux études supérieures. Non, les initiateurs considèrent essentiellement les conditions locales nées de l'industrie et du commerce.

Ce sont donc des besoins régionaux et il faut insister là-dessus, qui ont présidé à la création d'un Collège chez nous, et ces besoins, ces exigences, subsistent tout entiers aujourd'hui encore, mais considérablement aggravée.

Voyons maintenant si l'Ecole industrielle fondée en 18756 a répondu aux espérances de ses promoteurs. La première année, elle fut fréquentée par 23 élèves et au bout de 3 ans – l'école ayant 3 classes – on comptait 42 élèves. En 1910, on a créé une 4^e classe et depuis bien des années, l'institution réunit de 90 à 100 élèves de 12 à 16 ans, tous domiciliés dans la commune, à 2 ou 3 exceptions près.

En s'appuyant sur le principe incontestablement juste, qu'un établissement d'instruction a d'autant plus sa raison d'être qu'il est fréquenté par un plus grand nombre d'élèves, on peut donc affirmer que le Collège scientifique du Chenit est une institution indispensable à la vie intellectuelle et économique de la commune, qu'il répond à une nécessité absolue et qu'il ne saurait être question de la supprimer ou même de l'amoinrir.

Tout en demeurant conforme à celui des autres collèges communaux, le plan d'études tient compte des exigences régionales en appuyant d'une façon particulière sur les sciences techniques, mathématiques, dessin industriel et travaux manuels sur bois.

La plupart des élèves qui quittent le Collège après 3 ou 4 ans d'études s'en vont à l'Ecole d'horlogerie ou entreprennent des apprentissages de mécanique chez les patrons de la contrée, très favorablement préparés par la fréquentation du Collège, à suivre avec fruit l'enseignement théorique et pratique qu'ils recevront. Indépendamment de l'Ecole d'horlogerie, nous possédons des cours de dessin technique pour apprentis mécaniciens, menuisiers. Là encore, les connaissances acquises au Collège constituent un gros avantage pour les jeunes gens appelés à les fréquenter.

Maintenant quelle opinion a-t-on à l'Ecole d'horlogerie sur les élèves sortis du Collège ? A cette question nous répondrons ceci : la direction, de même que le Conseil de l'école, déclare volontiers que les jeunes gens venus du Collège sont, d'une manière générale, plus aptes à profiter non seulement de l'enseignement théorique mais aussi de l'enseignement pratique que ceux qui ont passé par l'école primaire seulement, parce que, sans parler des connaissances techniques et scientifiques spéciales acquises, ils bénéficient d'un esprit plus ouvert, plus apte à saisir les explications données et le pourquoi des choses. Le personnel enseignant des cours professionnels tient des propos identiques. Voilà donc des témoignages incontestables de la nécessité d'un collège chez nous et qui confirme d'une manière éclatante les prévisions et les espoirs des initiateurs de 1876.

Notre collège compte aussi de nombreuses élèves filles qui apprécient tout particulièrement l'enseignement des langues étrangères et même celui des mathématiques. Beaucoup d'entre elles, après avoir suivi des cours de sténodactylographie à Lausanne et séjourné en pays de langue allemande, trouvent à se placer dans les bureaux des fabriques de la contrée, situations auxquelles elles n'oseraient guère prétendre si elles n'avaient pas, au préalable, bénéficié de l'instruction secondaire.

Parmi les jeunes gens qui ont fréquenté le Collège du Chenit dès sa fondation jusqu'à aujourd'hui, un petit nombre seulement ont poursuivi des études supérieures et universitaires, techniques de préférence. En passant, disons que la totalité ou presque ont fréquenté avec succès les honorables rouages indispensables dans la vie du pays. Plusieurs occupent des postes importants dans la contrée même.

Du petit nombre d'élèves ayant poursuivi des études supérieures, on pourrait conclure de l'inutilité d'un Collège chez nous. Ce serait commettre une grosse erreur, car si notre Collège n'a fourni qu'un contingent relativement faible aux professions libérales, proportionnellement à la population, il est loin d'être négligeable. Il a d'autre part permis à un très grand nombre de jeunes gens de trouver des situations dans les administrations publiques, industrielles et commerciales privées, l'enseignement, etc.

De l'avis de tous, notre institution n'a pas seulement pour but de préparer des candidats aux carrières libérales, surencombrées maintenant, mais aussi, circonstance très importante, de préparer les industriels, les horlogers, les mécaniciens, les hommes éclairés dont la contrée a besoin tout autant si ce n'est plus peut-être que d'autres localités plus importantes et plus peuplées. L'expérience a montré avec évidence que le Collège est capable de remplir ces deux tâches.

Tant mieux, donc maintenons-le tel qu'il est.

Au point de vue de l'influence qu'il exerce sur le développement de l'esprit chez la jeunesse, son jugement, son sens critique, nous pourrions citer de multiples témoignages d'anciens élèves, de parents, de magistrats.

Nous n'en retiendrons qu'un qui a été fait dernièrement par un père de famille, et d'une façon toute spontanée, à l'un des maîtres de l'établissement : « Moi, disait-il, je n'ai pas eu la chance d'aller au Collège mais mes enfants l'ont suivi avec fruit et j'ai pu me rendre compte combien ils ont apprécié son enseignement et quelle influence heureuse ce dernier a exercé sur leur intelligence. Il y a plus, par ma position d'ouvrier de fabrique, en contact journalier depuis 30 ans avec des générations de jeunes gens, j'ai constaté, d'une manière générale, que les anciens élèves du Collège jouissaient d'une faculté de compréhension des choses plus grande, de vues plus larges, d'un esprit plus ouvert, d'un jugement plus sûr, que leurs camarades formés seulement par l'école primaire ». Voilà une déclaration rapportée authentiquement d'une importance capitale et sur laquelle on ne saurait trop insister.

Le Collège est une institution sincèrement démocratique, les enfants de toutes les classes de la population le fréquentent côte à côte et dans tous les milieux, il jouit d'une considération de bon aloi ; les autorités comme le public s'intéressent à son activité et en toutes circonstances lui témoignent encouragements et bienveillance.

Depuis 1919 la fréquentation est gratuite et parmi les arguments avancés en faveur de cette mesure, il y a lieu de retenir les suivants : jadis, partout, l'instruction même élémentaire et primaire était envisagée comme un luxe, à la disposition de ceux qui bénéficiaient de moyens financiers suffisants. Plus tard, le gouvernement a reconnu la nécessité absolue de l'instruction primaire et pour mettre chacun à même d'en profiter libéralement de ses bienfaits, il en a décrété la gratuité complète. Au Chenit, le même raisonnement a été tenu vis-à-vis de l'instruction secondaire, complément obligatoire de l'instruction primaire pour les enfants studieux et intelligents, et l'autorité communale a décidé de la mettre gratuitement à la portée de tous, des moins fortunés comme des autres. Et à toutes les charges financières qui grèvent lourdement son budget, la commune a ajouté celle-là, persuadée qu'il en résulterait un bénéfice intellectuel pour la population. Aussi elle comprend mal que le Commission du Grand Conseil, dite des économies, propose une diminution du subsides de l'Etat aux communes possédant l'enseignement secondaire gratuit. Logiquement, nous semble-t-il, c'est le contraire qui devrait être envisagé, car les communes qui font de grands sacrifices pour l'instruction à ses divers degrés ne sont pas nécessairement dans une situation aisée. C'est bien souvent l'inverse qui a lieu. Leur attitude dans ces circonstances, met particulièrement en évidence tout l'intérêt qu'elles portent à la formation intellectuelle et professionnelle de leur jeunesse et malgré les charges très lourdes qui en résultent pour elles, elles consentent volontiers aux dépenses nécessaires. Et ces communes, qui marchent sur le sentier du progrès, n'est-il pas du devoir de l'Etat de les aider, de les favoriser même, par des subventions appropriées, de leur préférence à celles qui par esprit d'économie, n'appliquent pas dans leur intégrité, les principes démocratiques des temps actuels. La commune du Chenit est dans une situation fort difficile ; ses charges

sont immenses et permanentes, ses revenus forestiers et domaniaux, souvent aléatoires. Sa dette est énorme, la dissémination des habitations, l'étendue du réseau routier, la multitude des ressortissants indigents à secourir ; ses nombreuses classes primaires, le Collège scientifique, l'Ecole d'horlogerie, organismes reconnus indispensables à son existence économique, tout cela grève très lourdement son budget.

En résumé, le Collège du Chenit créé en 1876 a rempli la fonction à laquelle ses initiateurs le destinaient. Cette fonction, il la remplit encore aujourd'hui après 48 ans d'existence. Le supprimer ou diminuer les subsides de l'Etat à son égard de telle façon que la Commune ne voie pas la possibilité de la maintenir, serait porter un coup fatal à la cause de la culture générale et de l'instruction technique et professionnelle, dans une petite partie de la patrie vaudoise, éloignée des centre, maltraitée par le climat. Le supprimer ce serait priver de toute instruction secondaire le 1 7ème au moins du contingent scolaire de la commune.

Nore contrée, vouée à l'industrie, éprouve un besoin constant d'hommes éclairés, capables de tenir le gouvernail de ses destinées et d'assurer son existence économique, de techniciens et de travailleurs conscients, solidement instruits professionnellement, comme à d'autres points de vue, habiles à réaliser ces produits horlogers qui ont fait sa réputation, ayant la volonté et les capacités de lui conserver cette fabrication et de la développer encore. A cet effet, l'instruction secondaire, telle qu'elle existe dans notre collège qui, à côté de sa fonction générale d'ordre culturel, prépare ses élèves en vue de l'enseignement professionnel donné à l'Ecole d'horlogerie, est d'un poids immense, reconnu par tous, autorités et population. Et nous terminons ce mémoire en recommandant chaleureusement notre établissement secondaire à l'autorité cantonale, la priant de lui conserver la bienveillante sollicitude dont elle l'a sans cesse entouré jusqu'ici et de bien vouloir agir à son endroit de telle façon qu'il sorte intact de la crise économique actuelle et qu'il lui soit possible de poursuivre sans dommage le but que lui ont assigné ses fondateurs en 1876.

Pour la Municipalité du Chenit :

Le Syndic,

Le secrétaire

Le Collège scientifique du Chenit, bref aperçu historique sur son existence pendant ses premières années, par Samuel Aubert – 1952 -

A l'occasion de son 75ème anniversaire, on m'a prié de présenter un aperçu historique de son existence à partir de sa fondation en 1876. A propos de celle-ci, un long rapport a été publié lors du 50^e anniversaire dans la Feuille d'Avis de la Vallée en novembre 1926. Je serai plus bref et me contenterai de signaler les principaux éléments de la vie de l'institution appelée au début Ecole Industrielle.

Actuellement le Collège occupe un bâtiment très confortable où maîtres et élèves doivent éprouver un plaisir évident à travailler en commun. Il n'en était pas de même jadis. Pendant 6 mois, les leçons se donnèrent dans une chambre d'une maison de Chez-le-Maître. En été 1877, les classes furent installées dans le bâtiment, propriété actuelle de Mme O. Rochat, où elles demeurèrent jusqu'au 1^{er} novembre 1894. Ces locaux étaient exigus, bas, mal éclairés. J'ai passé mes 3 années dans une chambre du pignon à pans brisés, plafond bas où nous étions 26 élèves très à l'étroit, comme vous pouvez le penser. Les escaliers en bois en ont vu des rudes. Quels assauts n'ont-ils pas subi, les pauvres, quand la gent écolière se précipitait du haut des escaliers en bas. Pas de salle spéciale pour le dessin, ni de tables. Pendant la 1^{ère} année le maître fut payé par le produit d'une souscription publique.

L'inauguration du bâtiment actuel eut lieu le 1^{er} novembre 1894, par une journée splendide. Un nombreux public, des sociétés musicales, participèrent à l'événement qui se termina par une généreuse collation offerte par la bourse communale. La maison qui abritait les classes ayant été rendue à la fin de 1892, il fallut chercher des locaux pour les loger pendant la construction du Collège. Ils le furent dans un bâtiment situé en face du garage A. Capt incendié en 1898. Et ces locaux étaient encore plus primitifs que les précédents. Les fenêtres donnaient directement sur la rue, ainsi parfois les passants saluaient les maîtres en train de donner leurs leçons.

Le bâtiment dans lequel les classes s'installèrent le 4 novembre 1894, était très peu confortable comparé à ce qu'il est aujourd'hui. En hiver de grosses lampes à pétrole éclairaient les salles tant bien que mal et des fourneaux à bois se chargeaient de les chauffer. Le bois était scié et bûché tard en automne, souvent mal sec, ne chauffait guère. Je me souviens d'un hiver pendant lequel les bûches apportées par le concierge dans les salles étaient enrobées de glace.

La personne qui a joué un rôle capital éminent lors de la fondation du Collège et qui a été l'animateur indiscuté pendant longtemps, était M. Bourgeois dont la photographie est exposée à la salle des maîtres. Il fut durant sa carrière d'enseignant un bon et excellent maître, et un maître seulement trop bon, car il ne soupçonnait pas la malice de l'enfant et des élèves malicieux n'en manquaient pas pour profiter de son caractère débonnaire. En voulez-vous un exemple ?

Un jour dans une leçon sur les Romains, un garçon lui pose la question : M'sieu, les Romains n'avaient-ils pas essayé de construire un pont suspendu entre la Sicile et l'Afrique ? Mais voyons, où l'auraient-ils suspendu. Au ciel, Monsieur. Et M. Bourgeois de déplorer seulement la naïveté qu'il supposait dans cette question inspirée par une malice subtile. Mr. Bourgeois proposait à chaque classe de choisir une devise qui devait être en quelque sorte l'expression de son caractère particulier, de sa tournure d'esprit. Et le même élève, celui du pont suspendu, de lui proposer le plus sérieusement du monde : quand les oies vont aux champs, la première va devant !!! Très molle réaction de Mr. Bourgeois instituant un système spécial pour l'expression des manquements à la simplicité. Toute faute doit être frappée d'une amende de 2 à 20 centimes suivant sa gravité. Et puis l'école était organisée en une société dont le comité était nommé au scrutin secret par l'assemblée des élèves et son caissier en particulier tenait la comptabilité de cette saisie des amendes suivant des principes strictement commerciaux. Le fonds des amendes était destiné à subventionner des courses hors de la contrée. Mr. Bourgeois était un fervent de la montagne, des Alpes, des lieux historiques, aussi sous son impulsion des voyages eurent lieu en Valais, aux Ormonts, Diablerets et en Savoie. Ces courses étaient bien différentes de celles que l'on organise aujourd'hui pour les élèves. On allait prendre le train à Vallorbes ou le bateau à Rolle, à pied. On en revenait de même. J'ai pris part à une course de 3 jours à Salvan en 1885. Le rendez-vous était au Brassus à 3 heures du matin pour aller par le Marchairuz prendre le bateau à Rolle à 8 heures. Au retour, la cohorte quittait Rolle vers 6 heures du soir pour regagner ses foyers au petit matin. Donc une course de 3 jours et 4 nuits. Aujourd'hui oserait-on entreprendre de telles excursions ? Plus tard, alors que j'étais déjà maître, nous étions allés à Chapelle des Bois. Au retour nous nous étions un peu attardé au Chalet Capt, alors habité par des gendarmes. De sorte que l'arrivée au Sentier fut un peu tardive, 20 heures environ, où les mamans m'accueillirent plutôt fraîchement !

Une autre caisse était alimentée par le produit des soirées théâtrales destinée à l'achat d'instruments de démonstration, les élèves louèrent entr'autres le Guillaume Tell de Schiller, aussi quelques fragments du Malade imaginaire de Molière. Les costumes ? Ils étaient d'une extrême simplicité et passablement anarchiques. Chaque acteur dans son domaine faisait son possible pour s'identifier au personnage qu'il représentait. Deux rôles importants étaient dévolus à Arnold Melchtal et à Wather Fürst. Celui-ci s'était affublé d'une grande barbe tandis que le premier d'une petite moustache. Dans le cours de la représentation ces ornements menaçaient de tomber, l'un des deux l'enleva subitement pour se le fourrer dans la poche sous les éclats de rire de l'assemblée.

Chaque soirée se terminait pas une partie familière comportant des jeux, aussi les élèves regagnaient-ils leur demeure très tard dans la nuit, un peu excités, et

sur le chemin du retour ils se livraient parfois à des farces plus ou moins anodines.

Parmi les initiatives prises par M. Bourgeois, il en est une un peu particulière qui mérite d'être rappelée. L'élève qui avait fait une belle composition, était invité à la transcrire dans un cahier destiné à ce genre de travail. De même, après chaque grande course, le meilleur ou la meilleure en rédaction, avait l'honneur d'en faire la narration dans ce même cahier. Du temps où j'étais maître, trois ou quatre de ces cahiers existaient, dans lesquels j'ai lu avec quelque attendrissement des récits de courses, compositions d'élèves de ma volée ou de celles qui l'ont précédée. Je crois qu'ils ont été conservés.

Le collège, par ce tableau plutôt incomplet que je viens de vous présenter, vous pouvez vous faire une idée de son existence au temps de son enfance, de son régime interne, des organisation diverses qu'il comprenait. Dès lors bien des choses ont changé. Le passé n'est plus. Une page certes intéressante est tournée.

Comme bien d'autres institutions, le Collège a vécu, au commencement, une existence bien modeste. Mais peu à peu, grâce à l'appui qu'il a rencontré dans la population et les autorités, il a conquis une place de plus en plus importante dans la contrée, une place telle qu'aujourd'hui personne ne combat la nécessité pour elle de posséder un établissement capable de donner à sa jeunesse une instruction secondaire judicieusement comprise. La preuve en est donnée par les transformations, les améliorations successives que l'autorité communale a jugé indispensable de faire subir à l'institution.

En ce qui me concerne, j'ai fait 3 années au Collège à titre d'élève dont j'ai conservé des souvenirs très forts, puis 37 ans 1 mois et 4 jours (excusez la précision) comme maître, période pendant laquelle je me suis efforcé non seulement d'instruire les élèves qui m'étaient confiés, mais encore d'attirer leur attention sur les difficultés qu'ils rencontreraient plus tard ans la vie.

Pour terminer, je fais les meilleurs vœux pour la prospérité de ce Collège auquel je m'y suis donné tout entier ; pour le succès de l'enseignement que la jeunesse reçoit, pour qu'il soit de plus en plus capable de former des citoyens non seulement cultivés mais conscient de leurs de leur devoir vis-à-vis de la société, du pays en général et du prochain en particulier,

Samuel Aubert

Le Solliat, le 25 mai 1952. Tiré de photocopies du texte original presque illisibles en vertu d'une encre toute pâlotte !

à l'ity d'élèves, dont j'ai conservé des souvenirs très chers;
pour 37 ans, 1 mois et 4 jours (excusez la précision) comme
maître, période pendant laquelle, je me suis efforcé
non seulement d'instruire les élèves qui m'étaient con-
fiés, mais encore d'attirer leur attention sur les difficultés
qu'ils rencontraient plus tard dans la vie.

Pour terminer, je fais les meilleurs vœux pour la prospé-
rité de ce Collège auquel je me suis donné tout entier;
pour le succès de l'enseignement par la jeunesse y reçoit;
pour qu'il soit de plus en plus capable de former des
citoyens non seulement cultivés, mais conscients de
leurs devoirs vis-à-vis de la société, du pays en général et
du prochain en particulier.

Sam. Duberly

Le Sottiat le 25 mai 1952

Le Collège scientifique a 75 ans

Notre établissement d'instruction secondaire aura 75 ans d'existence au début du mois de novembre 1951. C'est en effet à cette date que s'ouvrit sa 1^{re} classe. Quel chemin parcouru dès lors puisqu'il occupe actuellement des salles confortables dans un bâtiment d'une architecture normale.

Ses débuts furent difficiles, pénibles, car l'autorité exécutive de l'époque ne comprenait pas la nécessité de l'instruction secondaire dans une région industrielle comme la nôtre. Pendant 1-2 années, le traitement des maîtres fut payé par les souscriptions volontaires des partisans de l'institution.

Les premiers locaux n'avaient rien de commun avec les exigences actuelles dans ce domaine. D'abord, les leçons se donnèrent dans des chambres louées dans diverses maisons de Chez-le-Maitre. Plus tard, les 3 classes s'installèrent au 1^{er} étage et au pignon de la maison Pletscher. Pourtant, l'enseignement qui s'y donnait fut fructueux, puisque plusieurs élèves y reçurent la préparation indispensable pour devenir par la suite : ingénieurs, techniciens, médecins, pharmaciens, géomètres, notaires, etc.

Le 1^{er} novembre 1894, l'institution prenait possession du bâtiment à toit plat construit à son intention Chez-le-Maitre. Les locaux étaient suffisants, mais le chauffage au bois au moyen de fourneaux installés dans les classes laissait beaucoup à désirer car on y était ou gelé ou grillé. Le bois arrivait souvent tard dans la saison et la neige venue, n'était pas toujours rentré. Et il me souvient d'un certain hiver où le bois apporté dans les classes était enrobé de glace !

En 1926, on célébra le 50^e anniversaire de la fondation. Ce fut une belle manifestation à laquelle assista presque au complet la première volée d'élèves. Elle fut le germe de la fondation de l'Association des anciens élèves constituée l'année suivante et qui est de plus en plus vivante et active.

Tout comme le 50^e, il convient de commémorer le 75^e anniversaire de la fondation du Collège. L'Association précitée en a pris l'initiative et avait songé à le célébrer dans le mois de novembre. Mais d'entente avec les autorités, elle a préféré renvoyer la manifestation projetée au printemps prochain, époque à laquelle les travaux d'aménagement entrepris au bâtiment du Collège seront terminés pour qu'elle coïncide avec leur inauguration.

Aussi, tout en évoquant les premiers pas de l'institution, les lignes précédentes n'ont été écrites que pour rappeler son 75^e anniversaire et porter à la connaissance des intéressés les motifs pour lesquels sa commémoration a été renvoyée à plus tard. S.A.

FAVJ, date exacte égarée, vers fin 1951.

